

Adresse du conseil général de la commune de Merville (Nord) félicitant la Convention pour avoir déjoué le complot, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Merville (Nord) félicitant la Convention pour avoir déjoué le complot, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 278;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22923\\_t1\\_0278\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0278_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

va tourner encore au profit de la liberté, et convaincre les tirants coalisés contre elle que c'est en vain qu'ils tentent de la détruire, et d'en empêcher les progrès. Puisse-t-elle hâter leur entière défaite et celle de tous les ennemis du peuple et de la liberté !

Et vous, braves Parisiens, nos frères et nos amis, recevez de nous, comme de tous les vrais patriotes, le tribut d'éloges que vous méritez pour la conduite, vraiment digne d'hommes libres, que vous avez tenue, dans le moment à jamais mémorable où Robespierre et ses complices avaient osés compter sur vous pour accomplir leurs projets liberticides. Vous avez encore une fois bien mérité de la patrie, en vous ralliant autour de la Convention, et en préservant ce dépôt précieux qui vous est confié des coups qu'on voulait lui porter. Continués de veiller à sa sûreté. Songez que vous en êtes comptables à la France entière, et ne souffrez jamais qu'on y porte la moindre atteinte !

Pour nous, fidèles à nos serments, nous ne surviverons jamais à la République une et indivisible, et nous la soutiendrons constamment, de tous nos moyens. Nous resterons, de même, invariablement attachés à la représentation nationale, et nous seconderons, de toutes nos forces, les grandes, les sages mesures qui émanent d'elle pour le salut et le bonheur du peuple, dont, par ses vertus et ses glorieux travaux, elle mérite si bien la confiance et la gratitude. Vous, dignes législateurs qui la composez, faites si bien qu'il n'existe plus d'ambitieux, plus de traîtres parmi ni autour de vous, et que toutes les actions, comme tous les vœux ne tendent, désormais, qu'au même but : le salut de la patrie et le triomphe de la liberté. S. et F. ! Vive la République !

A. MONNIER (*agent nat.*), ALLARD (*maire*), N. TOURMEAU (*notable*), GUINET (*notable*), BREVET (*off. mun.*), L. MOREAU (*off. mun.*), ROBERT (*notable*), S. ROULLIER (*off. mun.*), BRIEND, P. NORMAND (*notable*), RINEROIER (*secrét.*), Pierre ROBERT (*notable*) [et une signature illisible].

Nous soussignés, membres du Comité de surveillance de la Commune d'Ingrandes, protestons à la Convention nationale que les sentiments, et les vœux exprimés dans la présente adresse, sont aussi sincèrement les nôtres, et lui réitérons, de nouveau, le serment de notre dévouement inviolable.

LEBEUF (*présid.*), E. MERCIER, Jean DESSANGENE, MARTIN, PATOIS, M. LANGEVIN (*secrét.*), J. ROULLIER, J. COUDRY.

u'

[Les membres du conseil *g<sup>al</sup>* de la comm. de Thiers (1) à la Conv.; Thiers, 14 therm. II] (2).

Encore une fois, vertueux représentants, vous venez de sauver la chose publique. Les poignards levés sur vous n'ont point effrayé votre

énergie. Calmes au milieu de l'orage, vous n'avez vu que le peuple, vous n'avez vu que sa liberté.

Votre surveillance est l'égide sous lequel la liberté sera impérissable. Le voile est déchiré, les masques sont tombés, la vérité nous demeure; la perfidie est punie.

Grâces vous soient rendues de ce nouveau bienfait. C'est dans votre sein que nous venons confondre le cri de notre reconnaissance, que nous venons renouveler le serment sacré de vous demeurer unis et de mourir avec vous plutôt que de souffrir que le sanctuaire de la vertu soit violé.

Nos cœurs pleins d'admiration se demendent où en serait la liberté sans votre courage, où en serait la patrie, livrée à la faction. Nos victoires ne nous garantiraient pas des déchirements intérieurs. Vils usurpateurs de la souveraineté du peuple, vos efforts seront vains. Les représentants purs suivent vos pas d'un œil sévère. Le masque sera sans cesse arraché, les coupables seront connus et leurs crimes punis.

Courage, bons représentants, poursuivés votre carrière. Vous atteindrez le but que vous vous êtes proposé, le salut public. Demeurez à votre poste : l'intérêt commun le commande; vos travaux, vos services passés vous en font une obligation et nous garantissent le bonheur que vous avez promis.

FAVIER GIGAUD, DUFOUR, ROUX VACHIAS, DECAIRE PROVANCHERE, CHERNET, FEDIT CABUROZ, DARBOST CHRETIEN, BERGER, MIGUEZ GENETI, TOURRAUD, CUSSON, DUFOUR MARTIN, THINÉE, BIZET cadet, GRIMARDIAN, GILLIBERT, FABRY, DUBIAN TISSOT, VIALLE, MALMENADE COYNOUD, CHASSAIGNE CHAMBON, CHASSAIGNE BAUGAY, BONNEFOY (*agent nat.*), BRUNELET aîné [et une signature illisible].

v'

[Le conseil *g<sup>al</sup>* de la comm. de Merville (1), à la Conv.; s.d.] (2).

Des scélérats ont voulu encor attenter à notre liberté. Encor une fois vous avez déjoué leurs complots liberticides, et la patrie est sauvée. Restez à votre poste : elle le sera à toujours. Représentans dignes de la confiance d'un peuple libre, qui couronnez vos travaux sublimes, recevez-en l'hommage que nos cœurs vous offrent. La République, ou la mort ! Voilà le serment que réitère le conseil général de la commune de Merville. Vive la Convention !

G. BRIZELAME (*présid.*), J.B. COLIEZ, A. VANTROYEN, Eug. DEROIDE, G.J. DURRIEZ (*agent nat.*), J.B. DURIEZ (*off. mun.*), H. MASSE (*off. mun.*), F. ARNOULT, A.J. DUCATEZ, Antoine LEMIRE, MAES (*secrét.*), H. CLEMENT, N. SADUY, J.B. HAUTECOEUR; C.S. BRISBARTH, A. FLAYET (*off. mun.*), Albert PRUVOST (*off. mun.*) [et une signature illisible]

(1) Puy-de-Dôme.

(2) C 312, pl. 1244, p. 48 (voir aussi, ci-dessous, n° 55); C. Eg., n° 719; *Ann. patr.*, n° DLXXXIV. Mentionné par B<sup>m</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) Nord.

(2) C 312, pl. 1244, p. 61. Mentionné par J. Fr., n° 682; J. Sablier (du soir), n° 1483 (pour 1485); B<sup>m</sup>, 28 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).